

Termes de référence

**Recrutement d'expert(e)s en éducation bilingue pour
l'élaboration de manuels et guides pédagogiques pour les
classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire en
contexte bi-plurilingue**



I. Présentation des institutions

Organisation internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est un organisme de coopération multilatérale entre 93 Etats et gouvernements dont l'activité principale est la réalisation de projets de coopération dans les pays en développement de l'espace francophone.

Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication

L'OIF remplit une triple mission (politique, diplomatique et de coopération) et déploie ses actions autour de la promotion de la langue français à travers trois champs stratégiques majeurs :

- La culture et l'éducation
- La démocratie et la gouvernance
- Le développement durable

Elle met en œuvre sa coopération multilatérale francophone dans le domaine de l'éducation, de la formation et du renforcement des capacités des systèmes éducatifs des pays francophones à l'horizon de l'Agenda 2030 portant sur les Objectifs de développement durable (ODD) à travers son organe spécialisé : l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF).

Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation

Basé à Dakar (Sénégal), l'IFEFF œuvre depuis 2017 pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie et conduit des actions en accordant la priorité aux sous-secteurs de l'éducation de base et de la formation professionnelle et technique.

L'IFEFF a pour missions :

- Appuyer les États membres dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs politiques éducatives et stratégies d'amélioration de leurs systèmes éducatifs ;
- Mettre en œuvre des programmes de coopération dans l'éducation, en priorité dans l'éducation de base et la formation professionnelle et technique ;
- Renforcer les capacités des enseignants, cadres et gestionnaires du système éducatif, notamment à travers des formations et conseils techniques.

Pour plus d'informations : <https://ifef.francophonie.org/>

II. Contexte et justification

L'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF), organe spécialisé de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), appuie les pays partenaires de la Francophonie dans plusieurs domaines d'expertise dont celui de l'enseignement bi-plurilingue langues-nationales-français, pour améliorer la qualité des apprentissages, notamment les apprentissages fondamentaux.

Ainsi le programme « École et langues nationales » (ELAN) a été lancé en 2012. Une première phase (2012-2015) a bénéficié d'un appui financier de l'AFD, de l'OIF et du Partenariat mondial pour l'Éducation (PME) ; elle a porté sur le plaidoyer, les choix didactiques, les méthodologies et les dispositifs d'accompagnement. Entre 2013 et 2015, une expérimentation dans des écoles pilotes bilingues a été mise en œuvre en proposant aux pays partenaires une approche bi-plurilingue centrée sur l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture au primaire. Cette approche a offert aux pays concernés une approche de la didactique de la lecture et de l'écriture en langues nationales ainsi que des pistes et des outils concrets pour faciliter la transition de la L1 (langue nationale) vers la L2 (français).

La deuxième phase du programme a été lancée en juin 2016 à Abidjan avec l'adhésion de quatre (4) autres pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar et Togo) faisant ainsi passer le nombre de pays partenaires de l'initiative de 08 à 12. Cette seconde phase a connu la poursuite de la phase d'expérimentation de l'approche pour certains pays et de déploiement/extension progressive pour d'autres avec la consolidation des outils didactiques produits à travers des activités de contextualisation.

L'enseignement bilingue étant au plan disciplinaire constitué d'un ensemble de compétences à développer pour l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être par l'utilisation concomitante de deux langues, il est essentiel que toutes les disciplines enseignées fassent l'objet d'un outillage pour leur prise en compte dans les programmes d'enseignements-apprentissages afin de coconstruire un enseignement bilingue complet et assurer le transfert pluridisciplinaire indispensable. C'est ainsi que des guides, des référentiels de compétences et des manuels ont été conçus dans ces disciplines non linguistiques (mathématiques, histoire-géographie, SVT,) dans le but d'amorcer le travail de contextualisation dans les pays partenaires afin de tenir compte des curricula nationaux et des orientations de chaque pays.

La troisième phase du programme ELAN (2024-2026) est axée notamment sur les évaluations formatives et standardisées en contexte bilingue, avec l'ambition d'accompagner les pays partenaires dans le passage à l'échelle de politiques éducatives bi-plurilingues, tout en poursuivant l'expérimentation dans les pays qui auront fait ce choix. La poursuite de l'élaboration des manuels pour les élèves et des guides pour les maîtres reste donc impérative.

Au cours de la première phase du programme ELAN, de nombreux supports didactiques ont été produits pour accompagner la formation des acteurs dans la mise en œuvre d'une didactique d'enseignement bilingue : i) guide d'orientation à l'approche bi-plurilingue ELAN de l'enseignement des africaines et du français, ii) guide d'orientation à l'approche bi-plurilingue ELAN en lecture-écriture, iii) référentiel bilingue de compétences de l'élève pour la scolarité primaire, iv) guide des pratiques de transfert linguistique dans une approche bi-plurilingue, v) manuels élèves et guides de l'enseignant pour les trois premières années du primaire vii) mallette pédagogique ELAN pour l'introduction progressive du français, viii) boîte à outils du formateur ELAN.

L'amélioration des performances scolaires rendue possible grâce à la mise en œuvre de cette approche innovante et efficace de la lecture-écriture dans les trois premières années conduit au développement des nouveaux outils pour toute la scolarité primaire. C'est pourquoi, à la suite des manuels de lecture-écriture et de mathématiques produits et contextualisés pour les classes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année du primaire en français et dans les langues nationales en usage dans les systèmes éducatifs des pays partenaires, il est nécessaire de travailler de façon progressive à l'élaboration des manuels de langue (L1/L2) des élèves et des guides des maitres pour les trois dernières années du primaire (4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année) en contexte bi-plurilingue.

Ce travail de conception va consister à l'analyse des documents d'orientation pour l'enseignement des langues nationales et du français produits par le programme ELAN et en usage dans les pays, l'analyse des curricula, des stratégies d'enseignement-apprentissage mises en œuvre et des orientations générales contenues dans les documents déjà produits et validés (guide d'orientation, référentiel de compétences bilingues, démarches pédagogiques). Il s'agira également de d'analyser les types de progression dans les programmes d'enseignement et le niveau de contextualisation des guides par les équipes nationales. Enfin ces documents seront donc in fine directement conçus sur la base des réalités pédagogiques et didactiques de chacun des quatre (4) pays concernés (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Togo).

III. Objectifs généraux et spécifiques

L'objectif général de la mission d'expertise est de travailler avec les équipes nationales des pays concernés pour établir des orientations et des propositions de chapitres de manuels de langue (L1/L2) pour les élèves et des guides pour les enseignants des classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire en français et/ou en langues nationales en rapport avec les stratégies d'enseignement-apprentissage ELAN et les orientations curriculaires nationales.

IV. Portée des travaux et tâches attendues

L'IFEF souhaite recruter 4 experts qui travailleront avec les équipes nationales de chacun des pays identifiés (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Togo) pour l'élaboration des supports didactiques de langue (L1/L2) dans un contexte bilingue. Cet accompagnement se fera sur une base collégiale et individuelle avec chacun des pays ciblés. Les experts soumissionnaires préciseront dans leur offre technique l'un des 4 pays qu'ils souhaitent accompagner de manière individuelle, en plus du travail collectif à mener. Plus précisément les expert(e)s auront pour objectifs dans le cadre de leur mission de/d' :

- Elaborer un cahier des charges pédagogiques, didactiques et techniques relatives à la conception et l'utilisation des manuels de langues (L1/L2) en contexte bi-plurilingue ;
 - élaborer un cadre général des principes de conception d'un manuel bilingue et ses rubriques (maîtres et élèves) ;
 - consolider et actualiser le référentiel de compétences bilingues ELAN en prenant en compte le profil de sortie des années 4, 5 et 6 du primaire ;
 - définir les grands principes de progression des apprentissages dans une perspective bilingue dans les programmes par niveau selon les orientations du référentiel de compétences ;
 - différencier les objectifs/activités selon le statut de chaque langue (L1/L2) et les niveaux d'exigence correspondants ;
 - définir les principes de l'approche didactique (APC) appliqués au développement des stratégies d'enseignement-apprentissage de la langue (L1/L2) en contexte bi-plurilingue ;
 - élaborer un guide de conception des manuels dans les deux langues (adaptabilité, cohérence, familles de langues, les types de bases et leurs implications didactiques) ;
 - déterminer les catégories du manuel de langue (textes d'accès, textes périphériques ou introductifs et textes des dossiers thématiques) selon les orientations nationales ;
 - proposer une structuration type (entrée, espace d'évolution, sortie) pour les manuels élèves en unités d'apprentissage et en séances ;
 - définir les principes et les valeurs morales, sociales, culturelles à promouvoir auprès des apprenants dans les manuels de langue (L1/L2);
 - proposer des orientations techniques pour identifier et proscrire les schémas culturels dévalorisants et discriminatoires (le genre, les stéréotypes discriminatoires sexistes, ethniques, confessionnels ...) dans les manuels de langue (L1/L2);
 - définir les points d'articulation de l'interdisciplinarité dans une vision holistique des apprentissages ;
 - élaborer une grille d'évaluation des manuels conçus dans un contexte bi-plurilingue ;

- Concevoir des contenus de manuels de langue (L1/L2) à l'usage des maîtres et des élèves

- définir la structure du manuel en se fondant sur la didactique spécifique à la discipline et sur les théories relatives au processus d'enseignement / apprentissage ;
- définir les proportions des contenus selon les niveaux d'apprentissage et selon la langue ;
- proposer des unités types de leçons pour l'étude de quelques thèmes (contenus) d'un manuel de langue (L1/L2) élève et d'un guide de maître pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire ;
- proposer le contenu de révision de notions acquises et d'évaluation des apprentissages par les apprenants ;
- définir le rôle des illustrations pédagogiques et les principes de leur utilisation dans les manuels selon les classes ;
- orienter les concepteurs sur la place/rôle des exemples, des exercices, des consignes, des activités à produire, des contenus et objets culturels dans les manuels de langue (L1/L2);
- proposer un contenu prenant en compte de façon spécifique la question du transfert selon les étapes de la démarche (mise en situation, développement/mobilisation des ressources, étape structurante d'organisation et de fixation, intégration/ réinvestissement et évaluation) ;
- proposer un type d'appareillage pédagogique applicable (grammaire, conjugaison, vocabulaire) aux notions à acquérir en langue (L1/L2) pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire

V. Résultats attendus

En cohérence avec les objectifs de la mission, les principaux résultats à atteindre sont :

- Le cahier des charges pédagogiques, didactiques et techniques en lien avec la conception et l'utilisation des manuels de langue (L1/L2) en contexte bi-plurilingue est élaboré ;
- le référentiel bilingue de compétences bilingues ELAN de l'élève pour la scolarité primaire est consolidé et actualisé ;
- les contenus (textes de lecture) des manuels de langue (L1/L2) élève et d'un guide de maître pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire sont proposés ;
- les contenus des révisions de notions acquises et d'évaluation des apprentissages par les apprenants sont proposés ;
- les contenus prenant en compte de façon spécifique la question du transfert sont proposés ;
- une proposition d'appareillage pédagogique applicable aux notions à acquérir en vocabulaire, grammaire, conjugaison pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire est proposée.
- un guide de conception des manuels de langues dans les deux langues (adaptabilité, cohérence, progression, familles de langues, les types de bases et leurs implications didactiques) est élaboré.

VI. Livrables

Dans le cadre de leur mission les expert(e)s devront produire les livrables suivants, adaptés au contexte curriculaire de chaque pays suivi en phase avec les principes du référentiel bilingue de compétences de l'élève pour la scolarité primaire actualisé et des documents d'orientation ELAN

- Un rapport d'analyse comprenant :
 - Un plan de travail décrivant les étapes et les modalités de l'appui pour l'élaboration des manuels de langue (L1/L2) en contexte bi-plurilingue pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire ;
 - la synthèse des activités préparatoires et d'appui réalisés à distance avec les équipes techniques de rédaction des manuels de langue (L1/L2) pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire ;
 - la synthèse du déroulement des deux ateliers de conception organisés en présentiel ;
 - le cahier des charges pédagogiques, didactiques et techniques relatives à la conception et l'utilisation des manuels de langue (L1/L2) en contexte bi-plurilingue
 - le référentiel bilingue de compétences de l'élève ELAN consolidé, actualisé et contextualisé ;
 - les grands principes de progression des apprentissages dans une perspective bilingue dans les programmes par niveau selon les orientations du référentiel bilingue de compétences de l'élève ;
 - les principes de l'approche didactique (APC) appliqués au développement des stratégies d'enseignement-apprentissage de la langue (L1/L2) en contexte bi-plurilingue ;
 - les contenus (textes de lecture) types d'un manuel de langue (L1/L2) élève et d'un guide de maître pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire ;
 - les éléments d'élaboration des contenus de révision de notions acquises et d'évaluation des apprentissages ;
 - une proposition d'appareillage pédagogique applicable aux notions à acquérir en vocabulaire, grammaire, conjugaison pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire ;
 - un guide de conception des manuels dans les deux langues (adaptabilité, cohérence, progression, familles de langues, les types de bases et leurs implications didactiques) ;
 - une feuille de route détaillant les objectifs et principales activités à mener pour poursuivre le processus de conception des manuels de langue (L1/L2) sur la base des analyses et recommandations.

VII. Qualifications requises

- Détenir un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au minimum dans les secteurs en lien avec les sciences de l'éducation et/ou la linguistique ;
- Expertise avérée dans le domaine de l'enseignement-apprentissage en contexte bi-plurilingue en Afrique subsaharienne et bonnes connaissances du projet ELAN ;
- Maîtrise du contexte éducatif du pays cible choisi et une bonne connaissance des modèles d'enseignement bilingue développés, des programmes et de la discipline ;
- Expertise en matière de linguistique, de transfert de compétences, d'utilisation de plus deux langues, notamment ses implications didactiques et pédagogiques en rapport avec les approches pédagogiques en vigueur dans les pays partenaires ;
- Expérience en ingénierie pédagogique et formation des enseignants en contexte bi-plurilingue pour l'enseignement-apprentissages au cycle primaire ;
- Expérience en matière d'élaboration de documents d'orientation ou de conception d'outils pédagogiques (manuels) en contexte bilingue au cycle primaire ;
- Expériences de travail en Afrique ou dans des contextes similaires au pays choisi, notamment avec des systèmes éducatifs diversifiés et confrontés à des défis géographiques, sociaux et culturels ;
- Excellentes compétences en analyse et en synthèse, et capacité à animer des ateliers ou des séminaires ;
- Intégrité personnelle de haut niveau et engagement à respecter les normes de conduite requises ;
- Capacité d'écoute et de diplomatie ;
- Solides compétences rédactionnelles (préparation de rapports, des compte rendus etc.) ;
- Excellentes capacités de communication en langue française et dans une des langues nationales en usage dans le système éducatif du pays concerné (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Togo) à l'écrit et à l'oral.

VIII. Modalités de travail

Le processus d'accompagnement pour la conception des manuels de langue (L1/L2) se fera aussi bien à distance qu'en présentiel (deux missions), sur la base d'un contrat d'expertise qui précisera les résultats et les livrables attendus, les échéances, ainsi que les conditions d'engagement et de rémunération.

IX. Confidentialité

Toutes les informations échangées dans le cadre de ce projet seront traitées de manière confidentielle par toutes les parties impliquées.

X. Propriété intellectuelle

Tous les droits relatifs au contenu de l'activité, y compris les droits relatifs aux développements ultérieurs et à la révision du contenu, sont transférés exclusivement à l'IFEF.

XI. Ressources

Les experts disposeront entre autres comme documents de base :

- guide d'orientation à l'approche bi-plurilingue ELAN de l'enseignement des africaines et du français ;
- guide d'orientation à l'approche bi-plurilingue ELAN en lecture-écriture ;
- référentiel bilingue de compétences de l'élève pour la scolarité primaire (1ère à la 6ème année) ;
- guide des pratiques de transfert linguistique dans une approche bi-plurilingue ;
- manuels de lecture-écriture élèves et guides de l'enseignant (L1/L2) pour les trois premières années du primaire ;
- manuels de lecture-écriture élèves et guides de l'enseignant contextualisés pour les trois premières années du primaire du pays choisi ;
- mallette pédagogique ELAN pour l'introduction progressive du français ;
- boîte à outils du formateur ELAN.

XII. Dossier de candidature

Les candidat(e)s devront être disponibles pour la durée et période précisées ci-dessous.

Période d'exécution : juin à novembre 2025

Nombre de jour d'expertise : 25 h/j

Localisation : à distance avec deux missions dans le pays concerné

Documents à fournir :

- Un CV en deux (2) pages maximums faisant ressortir l'expérience en lien avec les TDRS
- Une proposition technique et financière sur la base des présents termes de référence.

Les expert(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leur candidature à

elan@francophonie.org au plus tard le 30 mai 2025 avec pour objet :

« ELAN/2025/Expert/manuels de langue (L1/L2) en contexte bilingue ».